

Le 9 avril 2025

Monsieur Jérôme Dagenais
Développeur de Projets Associés
Développement EDF Renouvelables inc.
1010, rue De la Gauchetière Ouest, Bureau 200
Montréal (Québec) H3B 2N2

Objet : Demande d'engagement issue de la consultation autochtone concernant le projet de parc éolien de la Haute-Chaudière sur le territoire de la municipalité régionale de comté du Granit par Parc éolien de la Haute-Chaudière inc.
(Dossier 3211-12-253)

Monsieur,

Conformément à l'article 31.4 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (chapitre Q-2), vous trouverez ci-dessous les demandes d'engagements issues de la démarche de consultation autochtone menée par la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuits du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Afin de formuler une recommandation au ministre, il est demandé à l'initiateur de répondre aux demandes d'engagement suivantes.

Mentionnons qu'en vertu des articles 118.5.0.1 de la LQE et 18 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Chapitre Q-2, r.23.1), ces renseignements seront publiés au Registre des évaluations environnementales du MELCCFP.

Demandes d'engagements

1. L'initiateur doit s'engager à poursuivre activement les échanges en cours, afin de garantir un suivi efficace des impacts, dans le respect des intérêts et des valeurs de la Première Nation abénaquise.
2. L'initiateur doit s'engager à intégrer la Première Nation abénaquise dans le processus de planification du démantèlement des infrastructures à la fin du projet.

...2

Les réponses à ces demandes d'engagement doivent être regroupées dans un rapport distinct.

Pour toute question, vous pouvez rejoindre M^{me} Anne-Sophie Campeau,
de notre direction.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

La directrice,

Maria Fernandes

p. j.